



**Suivez les rallyes et les épreuves du comité régionale sur le site Internet du comité :**  
**[www.sportautonord.com](http://www.sportautonord.com)**

**Permanence du rallye :**

La permanence du rallye sera située au P.C Hôtel de Ville de Noyon, et sera ouverte pendant toute la durée du rallye.

Le numéro de téléphone de permanence sera le **03 21 04 56 33 (URGENCE, déclaration d'abandon)**.

**1.1 : Officiels.**

Commissaires sportifs Directeur de course	Président	Serge FAUVEL (2517)
	Membres	Jean-Pierre LEOBET (2396) – Bernard FLIS (8436)
	Secrétaire	Thierry MOREL ( ) – Clément MASCLEF (9632)
	Directeur de course	Colette LEOBET (7042)
	Directeur de course adjoint	Pierre LEPORTIER (16204)
	Adjoints à la direction de course	Claudine LEMARCHAND (1459)– Christophe GALLOT (33531) – Marie-Line LOOTVOET ( ) - Jean-Paul MAILLARD (73) - Yvan LOOTVOET ( )
	Directeurs de course délégués	Alexis SERIS (16688) – Pascal POINCENET (8910) Emilie DOUAY
Médecin chef		
Commissaires techniques	Responsable	Thierry QUERU (14914)
		Alain FRELAND (47045) – Yvon KOGUT (136559) – Michel KOGUT (48971) – Régis THILMANY (110645) Jean-Michel DESSE (5538) – William QUERU (14922) – Michel LECOURTOIS (142202) – Patrick GUILLEUX (55340)
Chargé des relations avec les concurrents	Responsable	Gérard BRAU (1394) – Sylvie QUERU (14919)
Juges de fait		Patricia RICHET (1591) – Annick NARGUET (1585) – Jean-Pierre PATIN (4183) – Robert SCHOIRFER (1307)
		Fabrice OUDART ( ) Jean-Pierre LACROIX (3474)
Chargé des relations avec la presse		Marie-Thérèse SOCHARD (53721)
Classements	Comité Régional Nord Picardie	
Responsable des commissaires		Audrey SOCHARD (33286)

Responsable des implantations		Jean-Paul WCISLO
Speaker		Jean-Jacques NORBIATO
Liaison radio V.H.F.	Comité régional Nord Picardie	
Responsable du matériel		
Carnet de bord		Myriam MAWDLEY (11115)
Photocopies		Françoise ALAVOINE ( )

### **1.2. : Eligibilité :**

Le RALLYE DE L'OISE « PATRICE SOCHARD » compte pour la coupe de France des rallyes 2006 et pour les championnats du comité régional 2006.

### **1.3. : Vérifications :**

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu le Samedi 11 Mars 2006 de 15h00 à 19h00 à la mairie de Noyon pour les vérifications administratives, à Norauto Noyon Z.A.C. du Mont Renaud pour les vérifications techniques.

Si les concurrents ne reçoivent pas cette confirmation d'engagement avant le jeudi qui précède l'épreuve, il leur appartient de téléphoner au secrétariat du rallye pour connaître celle-ci.

Les vérifications finales éventuelles auront lieu à la discrétion du directeur de course à Garage St Siméon Pedro Lucas – 200 chemin du Marquet à Noyon. Le prix maximum de la main d'œuvre est fixé à 45 euros T.T.C.

## **ARTICLE 3 : CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1. : Demande d'engagement – Inscriptions.**

- Toute personne qui désire participer au RALLYE DE L'OISE « PATRICE SOCHARD » ville de Noyon doit adresser au secrétariat du rallye, avant le lundi 6 mars 2006 à minuit (cachet de La Poste faisant foi) la demande d'engagement jointe en annexe, dûment complétée.
- Le nombre maximum des partants ne sera pas supérieur à 140 voitures.
- Les droits d'engagements sont fixés à 220 € avec la publicité facultative des organisateurs et à 440 € sans cette publicité.



## **ARTICLE 7 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE.**

### **7.1. : Le départ :**

Il sera donné le Dimanche 12 Mars 2006 à 8h30 pour la 1<sup>ère</sup> voiture.

### **7.2. : Dispositions relatives aux contrôles :**

Les signes distinctifs sont, pour les commissaires la Combinaison blanche et pour les chefs de poste la Chasuble.

### **7.3. : Contrôles de passage (CP), contrôles horaires (CH), mise hors course :**

Les pénalités pour retard à un CH seront de 5 secondes par minute ou fraction de minute de retard et de 30 secondes par minute ou fraction de minute d'avance.

### **7.5. : Epreuves spéciales :**

Les épreuves spéciales seront chronométrées au dixième de seconde.

### **7.6. : Abandons :**

**IL EST OBLIGATOIRE** pour un concurrent abandonnant, en ES ou sur les secteurs de liaisons, de prévenir le plus rapidement possible le **03 21 04 56 33**.

## **ARTICLE 8 : PENALITE – RECLAMATION – APPEL :**

La caution de réclamation est fixée à 600 euros et la caution d'appel à 2700 euros.

## **ARTICLE 10 : PRIX ET COUPES.**

Il sera distribué les prix suivants en espèces (en euros), ainsi que de nombreuses coupes. Les prix sont cumulables.

Au classement général	190 – 110 – 90
Aux groupes	Néant
Aux classes	
De 1 à 3 partants	100
De 4 à 5 partants	130
De 6 à 10 partants	130 – 80
Plus de 10 partants	200 – 130 – 70
Féminin	Idem classes

Des coupes seront distribuées aux commissaires

La remise des prix se déroulera le Dimanche 12 Mars 2006, 30 minutes après la réouverture du Parc Fermé, à l'Hôtel de Ville de Noyon.

**TOUT SUR LE COMITE REGIONAL NORD PICARDIE ET SUR LE SPORT  
AUTOMOBILE SUR INTERNET  
[www.sportautonord.com](http://www.sportautonord.com)**